



# LEED Canada pour les habitations

## Mise en route

**Un bref aperçu des étapes à effectuer pour entreprendre la démarche de certification LEED Canada pour les habitations.**

## Étape 1 : Fixer des objectifs de projet et des objectifs organisationnels

- Repérez les champions parmi vos collègues et entreprises partenaires.
- Définissez les priorités et déterminez les éléments les plus importants pour vos clients et acheteurs ou locataires potentiels (économie d'énergie, qualité de l'air intérieur, par ex.).
- Élaborez un plan à long terme pour obtenir des agréments écologiques, y compris la façon de construire, de mettre en marché et de vendre des habitations écologiques.

## Étape 2 : Connaître les exigences minimales du programme

- Mesures obligatoires (ou conditions préalables) – assurez-vous de lire toute la documentation sur le Système d'évaluation pour découvrir les exigences minimales du Système d'évaluation (p. ex., éviter les produits de bois tropical et les plantes envahissantes).
- Cernez les modifications potentielles à apporter à la conception de votre projet pour qu'il soit conforme à chacune des conditions préalables.
- Si vous n'avez jamais construit d'habitation dont la cote ÉnerGuide était d'au moins 80, consultez un évaluateur écologique.
- Exigences relatives à la vérification et à la soumission des documents – déterminez quels problèmes pourraient surgir lors de la vérification des éléments écologiques du projet effectuée sur le site, par une tierce partie.

## Étape 3 : Choisir votre équipe de vérification

- **Le programme LEED Canada pour les habitations** est un programme d'étiquetage de tierce partie axé sur la vérification.
- L'équipe de vérification vous aidera à vérifier les mesures écologiques utilisées dans le projet et à comprendre tant le processus de certification que ses exigences.
- L'équipe de vérification comprend les intervenants suivants :
  - **Fournisseur autorisé LEED Canada pour les habitations** – organisation choisie par le CBD Ca, chargée de conseiller les équipes de projet tout au long du processus de certification et de superviser la vérification de tierce partie. Une liste des fournisseurs autorisés est disponible en ligne sur la page <http://www.cagbc.org/homes>.
  - **Évaluateur écologique** – personne qui effectue des vérifications et des essais sur le site du projet et à différentes étapes de l'évolution du projet. Informez-vous auprès de votre fournisseur autorisé pour connaître les évaluateurs écologiques de votre région.
  - **Évaluateur énergétique** – personne qui effectue des vérifications et des essais éconergétiques sur le site du projet. Il est possible qu'une personne puisse être à la fois évaluateur écologique et énergétique.

## Étape 4 : Enregistrer le projet

- **Comment** : – Le CBD Ca offre l'enregistrement en ligne, un processus simple et rapide – visitez pour ce faire la page [www.cagbc.org/inscriptionLEED](http://www.cagbc.org/inscriptionLEED) .
- **Quand** : – Lorsque vous décidez d'obtenir une certification LEED pour votre projet, enregistrez-le dès la phase de conception.
- Une fois le projet enregistré, il est possible d'utiliser la désignation de projet LEED enregistré et « en voie » d'obtenir une certification et d'afficher le logo LEED Canada pour les habitations pour ce projet.
- **Coût** : Les frais d'enregistrement varient selon le type de projet. Ces frais sont établis par habitation (260 \$ pour les non-membres) ou par bâtiment (900 \$ pour les non-membres). Les réductions varient de 15 à 20 % pour les membres du CBD Ca. [www.cagbc.org/adhesion](http://www.cagbc.org/adhesion) Les entrepreneurs qui enregistrent plusieurs habitations peuvent bénéficier de réductions supplémentaires. Le paiement des frais se fait en ligne, sur la page d'enregistrement.

## Étape 5 : Effectuer une évaluation préliminaire

- **Effectuer une évaluation préliminaire** - Le responsable de l'assurance de la qualité (RAQ) et/ou l'évaluateur écologique et les principaux membres de l'équipe de projet examinent les exigences du programme LEED Canada pour les habitations. Ils envisagent divers objectifs, cernent les difficultés et explorent les différentes options pour obtenir la certification LEED, en prenant en compte divers rôles, stratégies et options de conception. L'évaluation préliminaire permet de dresser une première liste de vérification LEED.
- **Définir des objectifs précis** – À l'aide de l'examen préliminaire, établissez des objectifs précis pour la certification (le niveau Argent plutôt que Or, par ex.), le rendement (économie d'énergie de 20 %, par ex.) et les technologies ou stratégies précises à utiliser (p. ex., aménagement paysager naturel, techniques de charpente avancées).
- **Identifier les obstacles et les contraintes** – L'examen préliminaire vous permettra d'identifier les obstacles potentiels, d'élaborer un plan d'urgence ou de prévoir des compromis acceptables. Cerner les besoins en matière d'expertise supplémentaire (c.-à-d., professionnel en aménagement paysager ou en charpente) pour assurer la réalisation des objectifs du projet. N'oubliez pas que les stratégies et technologies de construction écologique peuvent varier énormément en ce qui concerne les coûts, le degré de difficulté et la connaissance de la région.

## Étape 6 : Attribuer des rôles et responsabilités

- Tous les membres de l'équipe de projet doivent connaître leur rôle particulier dans la conception et la construction de l'habitation écologique et le processus de certification LEED.
  - Communiquez avec les corps de métier et les sous-traitants dès le début du processus pour leur exprimer clairement vos attentes et vous assurer que les documents et écritures à soumettre soient conformes aux exigences.
  - Utilisez des énoncés des travaux et des contrats pour définir et attribuer les responsabilités et vous assurer d'une entière collaboration.
  - Remarque : LEED Canada pour les habitations accorde 1 point lorsque l'équipe de projet intégrée comprend des membres provenant de plusieurs domaines d'emploi qui se rencontrent régulièrement, ainsi que 1 point lorsque tous les membres ont une charrette de conception d'une journée complète.
- Coordination de l'équipe de projet – Assurez-vous qu'un membre de l'équipe supervise directement la conformité aux exigences de certification LEED, dirige les membres de l'équipe de projet et coordonne l'équipe de vérification (c.-à-d., le fournisseur et l'évaluateur écologique) de façon à ce que le processus se déroule rondement.

## Prochaines étapes

- Le fournisseur et l'évaluateur écologique LEED Canada pour les habitations vous expliqueront en détail le processus de vérification. Une vérification type comprend une visite du site en cours de construction et une seconde visite une fois la construction terminée. Le CBDCA n'établit pas les règles de vérification utilisées par les fournisseurs et évaluateurs écologiques. Il n'a aucune influence sur les conditions du contrat ou les frais de vérification.
- Tous les aspects de l'habitation soumis à l'accréditation **LEED Canada pour les habitations** doivent être terminés ET vérifiés par un évaluateur écologique externe.
  - **Certification finale** - l'évaluateur écologique vous aidera à remplir la liste finale de vérification LEED Canada pour les habitations.
  - **Le CBDCA examinera la liste de vérification LEED Canada pour les habitations, les formulaires de responsabilité et le plan de durabilité.**
  - **Échéancier** – Lorsque le CBDCA reçoit les documents remplis, il effectuera une série d'examen. Le conseil communiquera ensuite avec un membre de l'équipe de projet pour l'aviser de l'état quant à la certification finale dans les 4 à 6 semaines suivantes.